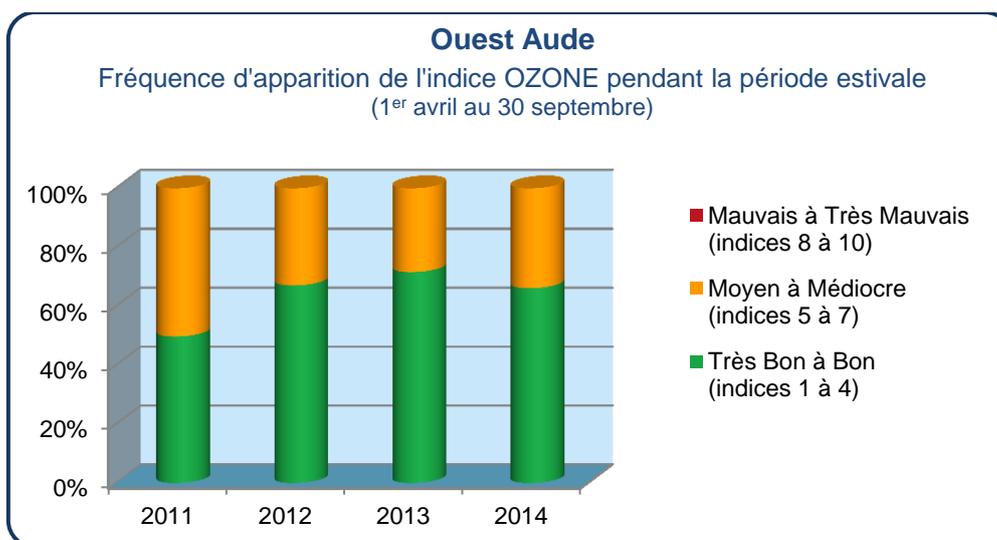




**Rappel :** L'ozone se forme par transformation, sous l'action du soleil et de la chaleur, de certains polluants émis essentiellement par le transport routier et les industries. Les concentrations d'ozone les plus élevées sont donc observées lors de la période estivale (1<sup>er</sup> avril au 30 septembre).

L'indice OZONE de la zone « Ouest Aude » est calculé depuis le 1<sup>er</sup> avril 2011.

## 1/ FREQUENCE D'APPARITION DE L'INDICE OZONE (1/04 au 30/09)



Indice OZONE	en % du nombre de jours pendant la <b>période estivale</b> (1 <sup>er</sup> avril au 30 septembre)			
	2011	2012	2013	2014
Très Bon à Bon (indices 1 à 4)	50%	67%	72%	66%
Moyen à Médiocre (indices 5 à 7)	50%	33%	28%	34%
Mauvais à Très Mauvais (indices 8 à 10)	0%	0%	0%	0%

## 2/ COMMENTAIRES SUR LA PERIODE ESTIVALE 2014

Les indices « TRES BON A BON » sont nettement majoritaires depuis 2012.

**Remarque :** **hors période estivale** (c'est-à-dire du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars, puis du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre), les conditions météorologiques sont peu favorables à la formation de l'ozone. L'indice OZONE est donc très majoritairement « TRES BON A BON ».

### Echelle Indice OZONE :

1 = Très bon ; 2 = Très bon ; 3 = Bon ; 4 = Bon ; 5 = Moyen ;  
6 = Médiocre ; 7 = Médiocre ; 8 = Mauvais ; 9 = Mauvais ; 10 = Très Mauvais